



www.amam-myopie.fr
Service Ophtalmologique du CHU POITIERS
2, Rue Milétrie
BP 577 - 86021 POITIERS Cedex
06 41 24 59 09

Poitiers, le 20 décembre 2021.

**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANNEE 2020
QUI S'EST TENUE A HUIS-CLOS LE 17 DECEMBRE 2021.**

Madame, Monsieur,

Nous espérons que vous avez traversé l'année 2021 pour le mieux, pour vous et vos proches, compte tenu que nous avons dû faire face, comme en 2020, à cette grave crise sanitaire.

Il ne nous était pas possible de prendre le risque d'organiser notre Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2020 en présentiel. Aussi avons -nous choisi de tenir celle-ci, comme l'année précédente, en ayant recours au vote par correspondance.

Ce scrutin s'est déroulé à compter de la réception des résolutions qui vous ont été adressées, par mail et/ou par courrier postal, le 15 novembre dernier, la clôture de ce scrutin étant fixée le 9 décembre 2021 au plus tard.

Le dépouillement s'est déroulé à huis clos, le 17 décembre 2021 en présence de notre Présidente et d'un scrutateur, membre de notre association AMAM.

A l'issue de ce scrutin, nous avons reçu 33 bulletins de vote (courrier postal et mail confondus) sur 146 adhérents inscrits au 31.12.2020.

Madame la Présidente assure que l'Assemblée Générale Ordinaire s'est déroulée légalement, compte tenu que nos statuts n'impliquent pas de quorum pour son bon déroulement et sa validité.

Nous remercions, pour leur confiance, les membres qui ont participé à ce vote mais nous aurions souhaité recevoir davantage de retours.

La voix de chacune et chacun est importante pour faire vivre votre association

Rapport Moral de notre Présidente

Malgré la persistance d'un contexte sanitaire défavorable, et à défaut de pouvoir maintenir divers projets incompatibles avec les règles sanitaires, notre association AMAM est restée très active, aussi bien sur le plan national qu'en régions.

Tellement active que nous ne pouvons tout exposer en détail.

Vous en trouverez ci-dessous un résumé, sachant que toutes les actions menées, nationales et régionales, seront ultérieurement insérées dans l'espace membres de notre site internet, rubrique « vie de l'association » 2020 et 2021.

Pour plus de clarté, nous indiquerons désormais les événements survenus d'une AG à celle de l'année suivante, en présentant séparément les réels PROJETS à la date de l'AG.

Pour cette année, nous reprenons toutefois les événements de l'année 2020, qui avaient été présentés comme projets (alors même que déjà réalisés) lors de l'AG 2019 tenue en novembre 2020.

NOS REALISATIONS de JANVIER 2020 à NOVEMBRE 2021

SUR LE PLAN NATIONAL

- Création et intégration dans notre site internet des adresses mail des référents des Régions Auvergne Rhône Alpes, Centre Val de Loire, Ile de France, Nouvelle Aquitaine et Occitanie.
- A compter du 1^{er} janvier 2020, le code d'accès à l'espace MEMBRES de notre site Internet est indiqué sur la carte d'adhérent.
- Le Pr LEVEZIEL a été interviewé par le journal Paris Match afin de présenter la Myopie Forte, article paru en janvier 2020.
- Pour l'anniversaire de la naissance de notre association, nous vous avons fait un condensé des faits marquants durant ces 10 dernières années, qui est en page d'accueil de notre site Internet.
- En 2021, le pavé « Qui sommes-nous ? » sur la page d'accueil du site a été modifié pour élargir le public susceptible de s'intéresser à notre association.
- Participation au lancement de l'étude HOMERE (étude nationale sur la déficience visuelle) et des Journées de la Macula
- En permanence gestion de la ligne téléphonique 06 41 24 59 09 et de l'adresse mail info@amam-myopie.fr par Madeleine Linck, pour répondre à toute demande de renseignement, échanger avec des personnes myopes souvent un peu perdues devant l'annonce d'aggravation ou de complications, ce qui débouche parfois sur une nouvelle adhésion.

- Une première visioconférence a eu lieu le 11/11/ 2021, réunissant le Comité Directeur, les Référents en région et le Pr LEVEZIEL, Président du Comité Scientifique, que nous tenons à remercier vivement pour sa disponibilité. Son aide nous est précieuse, ainsi que celle de sa secrétaire Mme Mabrouk.

- Nous venons d'accueillir notre 165^{ème} ADHERENT.

- Nombreuses démarches effectuées par Yves et Martine Birnbaum : Demandes de financement auprès de KRYS Group et Laboratoires NOVARTIS pour développer une campagne de presse, sollicitation auprès de la Fondation Leroy Merlin (qui œuvre pour la cause du Handicap), de LISSAC, de la Mutuelle Familiale qui a rédigé un article dans la revue VIVA de mars 2020 sur les problèmes visuels après 50 ans, sans un mot relatif à **la Myopie Forte**.

Démarches suivies soit d'un refus, soit au mieux d'un report de réponse...

- Yves Birnbaum a également finalisé le partenariat avec l'UNADEV pour le financement de l'impression de 25000 exemplaires de Colvert voit bien plus clair écrit par Sabineallery, puis trouvé un diffuseur, la société Hoya (verres freinateurs de l'évolution de la myopie chez l'enfant).

Ce livre inclut le logo AMAM-myopie et un texte du Professeur Leveziel, de l'UNADEV et de HOYA en vue de sensibiliser au handicap visuel de l'enfant, dédramatiser tout en insistant sur l'importance d'un dépistage précoce et d'un suivi régulier de la myopie.

- Yveline Franchineau a été à l'origine, jusqu'en mai 2021, de l'envoi de mails de soutien hebdomadaires intitulés

« AMAM avec vous », présentant des textes, vidéos ou musique, humoristiques ou simplement relaxants, bien utiles dans les moments angoissants de la crise sanitaire.

Elle a également été à l'origine et participé à de nombreux échanges de mails avec le Comité Directeur, concernant l'ouverture à la dimension psycho-sociale, thème que nous souhaitons développer.

De plus elle assure l'**impression et l'envoi** des courriers pour les membres non Internet.

EN REGIONS

Région Auvergne Rhône-Alpes, Madeleine Linck

La particularité d'AMAM-63 est de faire partie de l'Interassociation DV Auvergne qui regroupe 13 associations en lien avec la Déficience Visuelle. Des réunions régulières permettent d'échanger et progresser dans la réalisation de diverses actions communes, comme le regroupement en stands voisins lors du Forum des Associations du 11 septembre 2021. Regroupement également utile pour faire connaître l'AMAM.

Région Centre Val de Loire, Sabine Ballery

Nombreux dossiers mis en route mais souvent en « stand-by »
Relais avec d'autres associations et réponses aux demandes de renseignements sur notre association.

Région Ile de France, Yves Birnbaum

Entrevue prévue avec le nouveau Maire D'Evry-Courcouronnes pour faire connaître notre association en région Ile de France

Région Nouvelle Aquitaine, Yveline Franchineau

C'est de loin la région qui compte le plus d'adhérents (siège social de l'AMAM basé à Poitiers), d'où de nombreuses formalités administratives, préparation de dossiers, participation à des réunions et groupes de travail concernant le Handicap, comme le « Festival des Accessifs », la journée « Voir autrement ».

Participation à la Journée des associations (12/09/2021)

Implication dans des projets individuels ou collectifs.

Participation à la journée d'information du CRBVTA (Centre Régional Basse Vision et Troubles de l'Audition)

Tout cela en relation avec les objectifs de l'AMAM et dans le but de faire connaître notre association.

Région Occitanie, Christine Serres

Elle nous a rejoint récemment et œuvre pour faire connaître notre association, notamment par la distribution de flyers accompagnée d'une présentation de l'AMAM (opticiens...)

PREVISIONS POUR L'ANNEE 2022

Chaque région a ses projets spécifiques, mais nous voulons insister sur la préparation des JOURNEES AMAM 2022 qui, sauf imprévu majeur, se dérouleront à CHARTRES le SAMEDI 15 OCTOBRE 2022, avec prévision d'un pré- et/ou post-programme, Sabine Ballery reprenant les démarches faites début 2020, qui prévoyaient un superbe programme. L'après-midi scientifique du samedi a fait l'objet de réflexions lors de notre visio-conférence du 11 novembre, avec plusieurs thèmes

prévus. Vous serez tenus informés de l'élaboration de ce moment très important, incluant l'AG 2021 et la commémoration (avec un peu de retard) des DIX ANS d'existence de notre association.

RESERVEZ dès maintenant CETTE DATE sur vos agendas !...

SYNTHESE et PERSPECTIVES

A la lecture des comptes-rendus ci-dessus, pourtant présentés de la façon la plus concise possible, je pense que vous pouvez mesurer l'ENORME TRAVAIL fourni par les personnes qui se sont impliquées bénévolement dans toutes ces réalisations.

Une constatation toutefois : leur nombre très réduit, qui conduit pour certaines, malgré une motivation intacte, à un état d'épuisement et au souhait de ne plus poursuivre leur action dans les mêmes conditions, c'est-à-dire en assumant TOUT SANS AUCUNE AIDE. Ainsi, plusieurs postes au sein du Comité Directeur et des référents régionaux seront vacants en 2022-2023.

Tout cela parce qu'ils assurent SEULS des tâches multiples, sans pouvoir compter sur une aide, même ponctuelle, pour les soulager.

Nous avons lancé à plusieurs reprises une telle DEMANDE d'AIDE, ne serait-ce que quelques heures pour assurer quelques tâches administratives, laquelle est restée SANS REPONSE de la part de nos adhérents.

Il est temps de regarder la situation en face et de comprendre que la PERENNITE de l'AMAM est sérieusement COMPROMISE.

Nous espérons que vous vous manifesterez en prenant contact par téléphone avec votre présidente Madeleine Linck (06 41 24 59 09) ou vos référents par mail.

VOTE N°1 – Rapport Moral : 33 voix “ POUR”

Cette résolution est adoptée à l’unanimité des votants

Rapport Financier 2020

Les documents concernant les mouvements financiers de notre association, qui vont ont été communiqués par votre Trésorier, présentent :

- Un solde créditeur à fin 2019 de : 2 107,17€
- Recettes 2020 : 2 803,67€
- Dépenses 2020 : 1 139,53€
- Soit un solde créditeur de : 3 771,31€ à reporter sur l’année 2021.

VOTE N°2 – Rapport Financier : 33 voix “ POUR”

Cette résolution est adoptée à l’unanimité des votants

Validation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 novembre 2020.

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2019
qui vous a été adressé en novembre 2020.

VOTE N°3 – Procès-Verbal : 33 voix “ POUR ”

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants

Madeleine LINCK
Présidente



Yves BIRNBAUM
Trésorier



Marie CHARMETTE
Secrétaire Générale

